

Communiqué de presse

Groupe Vision New Look Inc. annonce ses résultats pour le deuxième trimestre de 2020 et fait le point sur les mesures prises en réaction à la COVID-19, les réouvertures des magasins et les nouveaux arrangements financiers

Montréal, Québec, le 6 août 2020 : Groupe Vision New Look Inc. (« **Vision New Look** » ou la « **société** ») (TSX: BCI), un chef de file dans la vente au détail dans l'industrie de l'optique au Canada avec ses magasins au Canada et en Floride, a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour les périodes de 13 et de 26 semaines terminées le 27 juin 2020 (deuxième trimestre de 2020) et a fait le point sur les mesures qu'elle a prises en réaction à la COVID-19, les réouvertures de magasins et les nouveaux arrangements financiers. Ce communiqué doit être lu à la lumière du rapport de gestion et des états financiers consolidés intermédiaires pour le deuxième trimestre de 2020, qui sont disponibles sur le site de la société à l'adresse www.newlookvision.ca/Investisseurs et également sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Faits saillants financiers et d'exploitation du deuxième trimestre de 2020

Les faits saillants du deuxième trimestre de 2020, qui ont été considérablement impactés par la COVID-19, sont les suivants:

- Le chiffre d'affaires a diminué de 64,9 % pour s'établir à 27,4 millions \$, ce qui s'explique principalement par la fermeture temporaire de magasins liée à la COVID-19 et par la fermeture planifiée de magasins, contrebalancé par des revenus provenant des magasins récemment acquis.
- Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires^(a) s'est établi à 1,2 million \$, soit une baisse de 14,1 millions \$, ou 92,3 %, par rapport à l'an dernier, et s'est chiffré à 0,08 \$ par action sur une base diluée, soit une baisse de 91,8 %.
- La perte nette attribuée aux actionnaires s'est établie à 12,4 millions \$, en baisse de 281,5 % comparativement à l'exercice précédent.
- Le bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires^(a) a diminué de 231,7 % pour se chiffrer à (9,7) millions \$, soit (0,62) \$ par action sur une base diluée.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont élevés à 5,5 millions \$, soit une baisse de 4,7 millions \$, ou 46,3 %, par rapport à l'an dernier, et se sont établis à 0,35 \$ par action sur une base diluée, soit une baisse de 47,0 %.
- Au cours du trimestre, la société a obtenu avec succès un financement additionnel par emprunts bancaire et subordonnés pour un total de 73,9 millions \$.
- Le conseil d'administration a suspendu le dividende trimestriel régulier et le régime de réinvestissement des dividendes correspondant à compter du 19 mars 2020, et ce, jusqu'à nouvel ordre, dans le but d'accroître les liquidités durant la période de turbulences causée par la COVID-19.

Résultats financiers et d'exploitation pour la période cumulative

Il convient de noter que la société a adopté la norme comptable IFRS 16 *Contrats de location* à compter du premier trimestre de 2020. La société a appliqué une approche rétrospective modifiée; les résultats d'exploitation des exercices précédents n'ont pas été retraités. Les frais d'occupation précédemment comptabilisés comme charges d'exploitation sont dorénavant comptabilisés par le biais de l'amortissement de droits d'utilisation et de charges d'intérêts sur des obligations locatives.

- Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires et le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires^(a) se sont établis respectivement à 95,5 millions \$ et à 16,6 millions \$, ce qui représente une baisse respective de 36,2 % et de 38,9 % par rapport à l'exercice précédent.
- L'augmentation du nombre de magasins au cours des 12 derniers mois reflète l'acquisition de 19 magasins et la fermeture planifiée de cinq magasins, de même que la vente d'une clinique.
- Le bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires^(a) s'est établi à (12,7) millions \$, ou (0,81) \$ par action sur une base diluée, en comparaison de 8,9 millions \$, ou 0,57 \$ par action sur une base diluée, l'an dernier.
- Le bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires^(a) a diminué pour se chiffrer à (8,3) millions \$, en baisse de 19,6 millions \$ par rapport à l'an dernier. Le bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires^(a) s'est établi à (0,53) \$ par action sur une base diluée, en baisse de 173,6 % par rapport à 0,72 \$ en 2019.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 19,0 millions \$, en baisse de 16,7 % par rapport à l'an dernier, et ont diminué de 17,1% sur une base diluée par action pour s'établir à 1,21 \$.

Mesures prises en réaction à la COVID-19

Vision New Look a réagi et continue de répondre rapidement à la crise selon trois principes : participation, protection et responsabilité.

1. La société a participé à la lutte contre la propagation de la pandémie en fermant très tôt un grand nombre d'établissements (magasins, bureaux, usines et centres de distribution).
2. La société a veillé à la protection de ses employés en instaurant un programme de rémunération supplémentaire pour ceux qui ont été mis à pied temporairement. Elle a également protégé son autonomie financière grâce à une optimisation immédiate du taux d'épuisement du capital (gel des dépenses, report des dépenses en immobilisations, suspension des dividendes, réduction de la rémunération des dirigeants) et à l'accroissement du financement disponible auprès de ses prêteurs garantis et subordonnés. Par conséquent, la société est convaincue de disposer des ressources financières nécessaires pour faire face aux répercussions soutenues de la pandémie.
3. La société a assumé la responsabilité qui lui incombe, en tant que professionnelle des soins oculaires, de garder un minimum de magasins ouverts pour répondre aux besoins urgents en matière de soins de la vue et de lunettes. La société a lancé le programme *Anges gardiens* le 25 mars pour permettre au personnel hospitalier de remplacer rapidement ses lunettes en cas de bris. Notre centre de traitement des lentilles a été réorganisé pour assurer la fabrication de lunettes de protection destinées aux établissements de santé.

Pendant toute la période de fermeture des magasins, nos équipes ont travaillé sur des initiatives stratégiques tant à l'interne qu'à l'externe.

Vision New Look continue de surveiller attentivement sa structure de coûts tout en suivant de près toutes les conditions du marché.

Réouvertures de magasins

La réouverture progressive des magasins a débuté le 4 mai conformément à la réglementation locale et aux règlements de l'ordre professionnel. Avant la réouverture des magasins, la société a émis des directives strictes en matière de santé et de sécurité, entrepris une formation complète sous la forme de simulations en magasin et fourni à chaque établissement l'équipement de protection individuelle prescrit. Vers la fin du deuxième trimestre, la totalité du réseau de magasins de la société avait rouvert ses portes.

Nouveaux arrangements financiers

Au deuxième trimestre de 2020, la société a obtenu un financement bancaire et un financement par emprunts subordonnés supplémentaires d'un montant de 73,9 millions \$ en vue de renforcer son bilan et d'accroître ses liquidités aux fins du financement du fonds de roulement, des acquisitions et de l'expansion. En conséquence, le 27 juin 2020, elle disposait de 47,1 millions \$ de liquidités et de facilités de crédit et d'emprunts subordonnés disponibles de 52,7 millions \$.

Commentaires du président et chef de la direction

Antoine Amiel, le président et directeur général de New Look Vision, a déclaré que : « *Le deuxième trimestre a commencé après que la plupart des magasins de détail de la société aient cessé leurs activités à la mi-mars. La réouverture progressive des magasins a commencé à la mi-mai et s'est achevée le 21 juin lorsque les dernières restrictions locales en matière de vente au détail ont été levées. En mars, la société a établi un plan d'économie de grande envergure afin de minimiser l'utilisation des fonds pendant la période de plus de 90 jours reliée à la fermeture des magasins. Ceci, en plus des revenus générés en ligne, se reflète dans la position de trésorerie favorable à la fin du trimestre, compte tenu des circonstances. Les activités de vente au détail ont redémarré dans chaque marché dès que les restrictions réglementaires locales le permettaient et conformément aux protocoles internes de sécurité. Depuis la relance, les activités commerciales ont été dynamiques. Forte de sa résilience, au niveau financier et organisationnel, tout au long de la crise du COVID-19, la société a repris sa croissance rentable à l'interne comme à l'externe. Je suis plus que jamais impressionné par le courage des gens du Groupe Vision New Look à travers les épreuves et le dévouement aux produits et services de soins de la vue depuis le redémarrage. Ils méritent les plus grands éloges et la plus profonde gratitude.* »

Statut du dividende

Le conseil d'administration de la société a suspendu le dividende trimestriel régulier et le régime de réinvestissement des dividendes à compter du 19 mars 2020, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

La décision de déclarer un dividende est prise trimestriellement lorsque les états financiers d'un trimestre ou d'un exercice sont présentés au conseil d'administration. Bien qu'il n'y ait aucune garantie qu'un dividende sera déclaré à l'avenir, Vision New Look et son prédécesseur, Fonds de revenu Benvest New Look, ont versé régulièrement un dividende ou une distribution depuis 2005 jusqu'à 2019.

Au 31 juillet 2020, Vision New Look avait 15 660 199 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation.

Annexes

- Tableau A - Faits saillants
- Tableau B - Impact de la norme IFRS 16
- Tableau C - États consolidés du bénéfice net
- Tableau D - Rapprochement du bénéfice net (perte nette), du BAIIA ajusté et du BAIIA ajusté attribué aux actionnaires
- Tableau E - Rapprochement du bénéfice net (perte nette) attribué aux actionnaires et du bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires
- Tableau F - Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation

a) *Le BAIIA, le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires, le bénéfice net (perte nette) ajusté, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.*

À propos de Groupe Vision New Look inc. Vision New Look est un chef de file dans le secteur des soins visuels au Canada, exploitant un réseau de 391 magasins principalement sous les bannières Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff, Iris, et Edward Beiner (aux États-Unis), ainsi que des laboratoires à la fine pointe de la technologie. Les renseignements fiscaux concernant les paiements aux actionnaires sont disponibles à l'adresse www.newlookvision.ca dans la section Investisseurs.

Tous les énoncés contenus dans le présent communiqué autres que ceux ayant trait à des faits historiques sont des énoncés prospectifs, y compris, sans limitation, les énoncés au sujet de la situation financière future, de la stratégie commerciale, des coûts projetés, ainsi que des plans et des objectifs futurs de Vision New Look ou touchant Vision New Look. Les lecteurs peuvent repérer un grand nombre de ces énoncés en prêtant attention aux termes comme « croit », « considère », « s'attend à », « prévoit », « a l'intention », « entend », « estime » et aux termes similaires, ainsi qu'à leur forme négative, et à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel. Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que la direction de Vision New Look considère que les plans, les intentions ou les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles se révéleront justes. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs et faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les énoncés prospectifs figurant dans les présentes incluent les changements en instance ou proposés à la législation et à la réglementation, la concurrence de concurrents établis et de nouveaux venus, les progrès technologiques, les fluctuations des taux d'intérêt, la conjoncture économique en général, l'acceptation et la demande de nouveaux produits et services et les fluctuations des résultats opérationnels, de même que d'autres risques énoncés dans la notice annuelle courante de Vision New Look, que l'on peut consulter au www.sedar.com. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué sont formulés en date des présentes, et Vision New Look ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement afin qu'ils tiennent compte, entre autres, de renseignements ou d'événements nouveaux, sauf si la loi l'y oblige.

Pour des renseignements additionnels, consultez le site de la société à l'adresse www.newlookvision.ca. Veuillez adresser vos demandes d'information à Mme Lise Melanson au (514) 877-4119.

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Faits saillants
des périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines			26 semaines		
	27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019	27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019
Chiffre d'affaires	27 423 \$	27 423 \$	78 053 \$	95 457 \$	95 457 \$	149 519 \$
<i>Écart en %</i>	<i>(64,9 %)</i>	<i>(64,9 %)</i>		<i>(36,2 %)</i>	<i>(36,2 %)</i>	
Écart des commandes de ventes des magasins comparables^{(a)(b)}	—	—	1,6 %	—	—	2,1 %
BAIIA ajusté attribué aux actionnaires^(b)	1 181 \$	(4 834 \$)	15 269 \$	16 584 \$	5 116 \$	27 151 \$
<i>Écart en %</i>	<i>(92,3 %)</i>	<i>(131,7 %)</i>		<i>(38,9 %)</i>	<i>(81,2 %)</i>	
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>4,3 %</i>	<i>(17,6 %)</i>	<i>19,6 %</i>	<i>17,4 %</i>	<i>5,4 %</i>	<i>18,2 %</i>
<i>Par action (dilué)</i>	<i>0,08 \$</i>	<i>(0,31 \$)</i>	<i>0,98 \$</i>	<i>1,06 \$</i>	<i>0,33 \$</i>	<i>1,74 \$</i>
<i>Écart en %</i>	<i>(91,8 %)</i>	<i>(131,6 %)</i>		<i>(39,1 %)</i>	<i>(81,0 %)</i>	
Bénéfice net (perte nette) attribué aux actionnaires	(12 380 \$)	(11 827 \$)	6 820 \$	(12 697 \$)	(11 643 \$)	8 890 \$
<i>Écart en %</i>	<i>(281,5 %)</i>	<i>(273,4 %)</i>		<i>(242,8 %)</i>	<i>(231,0 %)</i>	
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>(45,1 %)</i>	<i>(43,1 %)</i>	<i>8,7 %</i>	<i>(13,3 %)</i>	<i>(12,2 %)</i>	<i>5,9 %</i>
Bénéfice net (perte nette) par action						
<i>Par action (dilué)</i>	<i>(0,79 \$)</i>	<i>(0,76 \$)</i>	<i>0,44 \$</i>	<i>(0,81 \$)</i>	<i>(0,74 \$)</i>	<i>0,57 \$</i>
<i>Écart en %</i>	<i>(279,5 %)</i>	<i>(272,7 %)</i>		<i>(242,1 %)</i>	<i>(229,8 %)</i>	
Bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires^(b)	(9 705 \$)	(9 152 \$)	7 370 \$	(8 272 \$)	(7 218 \$)	11 288 \$
<i>Écart en %</i>	<i>(231,7 %)</i>	<i>(224,2 %)</i>		<i>(173,3 %)</i>	<i>(163,9 %)</i>	
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>(35,4 %)</i>	<i>(33,4 %)</i>	<i>9,4 %</i>	<i>(8,7 %)</i>	<i>(7,6 %)</i>	<i>7,5 %</i>
<i>Par action (dilué)</i>	<i>(0,62 \$)</i>	<i>(0,58 \$)</i>	<i>0,47 \$</i>	<i>(0,53 \$)</i>	<i>(0,46 \$)</i>	<i>0,72 \$</i>
<i>Écart en %</i>	<i>(231,9 %)</i>	<i>(223,4 %)</i>		<i>(173,6 %)</i>	<i>(163,9 %)</i>	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 505 \$	4 893 \$	10 249 \$	18 982 \$	12 917 \$	22 792 \$
<i>Écart en %</i>	<i>(46,3 %)</i>	<i>(52,3 %)</i>		<i>(16,7 %)</i>	<i>(43,3 %)</i>	
<i>Par action (dilué)</i>	<i>0,35 \$</i>	<i>0,31 \$</i>	<i>0,66 \$</i>	<i>1,21 \$</i>	<i>0,82 \$</i>	<i>1,46 \$</i>
<i>Écart en %</i>	<i>(47,0 %)</i>	<i>(53,0 %)</i>		<i>(17,1 %)</i>	<i>(43,8 %)</i>	
Flux de trésorerie disponibles^{(b)(c)}	4 466 \$	3 854 \$	8 532 \$	14 388 \$	8 323 \$	18 799 \$
<i>Écart en %</i>	<i>(47,7 %)</i>	<i>(54,8 %)</i>		<i>(23,5 %)</i>	<i>(55,7 %)</i>	
<i>Par action (dilué)</i>	<i>0,29 \$</i>	<i>0,25 \$</i>	<i>0,55 \$</i>	<i>0,92 \$</i>	<i>0,53 \$</i>	<i>1,20 \$</i>
<i>Écart en %</i>	<i>(47,3 %)</i>	<i>(54,5 %)</i>		<i>(23,3 %)</i>	<i>(55,8 %)</i>	
Total de la dette				223 735 \$	223 735 \$	154 486 \$
Dette nette/BAIIA ajusté attribué aux actionnaires^{(b)(d)}				3,90	5,22	2,69
Dividende par action en trésorerie^(e)	—	—	0,15 \$	—	—	0,30 \$
Nombre de magasins^(f)				391	391	378

- a) Les magasins comparables sont ceux en exploitation depuis au moins 12 mois. En raison des circonstances exceptionnelles au cours du trimestre qui ont provoqué la fermeture de la majorité des magasins de la société pour la majeure partie de la période, la direction juge que la période est non comparable et ne présente donc pas le chiffre d'affaires des magasins comparables. Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients. Toutefois, la direction mesure la performance des magasins comparables sur la base des commandes, qu'elles soient livrées ou non.
- b) Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires, le bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires, les flux de trésorerie disponibles et les commandes de ventes des magasins comparables ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entités. Se reporter aux tableaux D et E pour les définitions et le rapprochement de ces mesures au bénéfice net (perte nette) et au tableau F pour le rapprochement aux flux de trésorerie.
- c) Les flux de trésorerie disponibles sont définis comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations corporelles.
- d) La dette nette est composée du total de la dette moins la trésorerie. Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires représente le montant des quatre derniers trimestres.
- e) Les montants de dividendes mentionnés dans le tableau ci-dessus se rapportent aux montants déclarés durant les périodes.
- f) L'augmentation du nombre de magasins au cours des douze derniers mois reflète l'acquisition de 19 magasins et la fermeture planifiée de cinq magasins, de même que la vente d'une clinique.

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Impact de la norme comptable IFRS 16
pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

La société a adopté la norme comptable IFRS 16 Contrats de location à compter du premier trimestre de 2020. Cette norme remplace la norme IAS 17 Contrats de location. La société a appliqué une approche rétrospective modifiée; les résultats d'exploitation des exercices précédents n'ont pas été retraités. L'adoption de cette norme a eu une incidence sur les résultats financiers de la société au en 2020. Certains frais d'occupation précédemment comptabilisés au poste *Autres frais d'exploitation* sont désormais comptabilisés comme charges d'amortissement et frais d'intérêts.

Cette modification a entraîné une réduction des autres frais d'exploitation et une augmentation correspondante du BAIIA par rapport aux mêmes mesures établies aux termes d'IAS 17. Les charges d'amortissement et les frais financiers ont augmenté du fait de l'application de la norme.

L'impact de la norme IFRS 16 sur les mesures clés au deuxième trimestre terminé le 27 juin 2020 et pour l'exercice à ce jour est résumé dans le tableau ci-dessous:

	13 semaines					26 semaines				
	27 juin 2020	Impact d'IFRS 16	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019	Variation (excl. IFRS 16)	27 juin 2020	Impact d'IFRS 16	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019	Variation (excl. IFRS 16)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
BAIIA ajusté attribué aux actionnaires ^(a)	1 181 \$	6 015 \$	(4 834 \$)	15 269 \$	(20 103 \$)	16 584 \$	11 468 \$	5 116 \$	27 151 \$	(22 035 \$)
<i>% du chiffre d'affaires</i>	4,3 %	21,9 %	(17,6 %)	19,6 %	(37,2 %)	17,4 %	12,0 %	5,4 %	18,2 %	(12,8 %)
Par action (dilué)	0,08 \$	0,38 \$	(0,31 \$)	0,98 \$	(1,29 \$)	1,06 \$	0,73 \$	0,33 \$	1,74 \$	(1,41 \$)
Bénéfice net (perte nette) attribué aux actionnaires	(12 380 \$)	(553 \$)	(11 827 \$)	6 820 \$	(18 647 \$)	(12 697 \$)	(1 054 \$)	(11 643 \$)	8 890 \$	(20 533 \$)
<i>% du chiffre d'affaires</i>	(45,1 %)	(2,0 %)	(43,1 %)	8,7 %	(51,8 %)	(13,3 %)	(1,1 %)	(12,2 %)	5,9 %	(18,1 %)
Par action (dilué)	(0,79 \$)	(0,04 \$)	(0,76 \$)	0,44 \$	(1,20 \$)	(0,81 \$)	(0,07 \$)	(0,74 \$)	0,57 \$	(1,31 \$)
Bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires ^(a)	(9 705 \$)	(553 \$)	(9 152 \$)	7 370 \$	(16 522 \$)	(8 272 \$)	(1 054 \$)	(7 218 \$)	11 288 \$	(18 506 \$)
<i>% du chiffre d'affaires</i>	(35,4 %)	(2,0 %)	(33,4 %)	9,4 %	(42,8 %)	(8,7 %)	(1,1 %)	(7,6 %)	7,5 %	(15,1 %)
Par action (dilué)	(0,62 \$)	(0,04 \$)	(0,58 \$)	0,47 \$	(1,05 \$)	(0,53 \$)	(0,07 \$)	(0,46 \$)	0,72 \$	(1,18 \$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 505 \$	612 \$	4 893 \$	10 249 \$	(5 356 \$)	18 982 \$	6 065 \$	12 917 \$	22 792 \$	(9 875 \$)
Par action (dilué)	0,35 \$	0,04 \$	0,31 \$	0,66 \$	(0,35 \$)	1,21 \$	0,39 \$	0,82 \$	1,46 \$	(0,64 \$)
Flux de trésorerie disponibles ^(a)	4 466 \$	612 \$	3 854 \$	8 532 \$	(4 678 \$)	14 388 \$	6 065 \$	8 323 \$	18 799 \$	(10 476 \$)
Par action (dilué)	0,29 \$	0,04 \$	0,25 \$	0,55 \$	(0,30 \$)	0,92 \$	0,39 \$	0,53 \$	1,20 \$	(0,67 \$)

a) Le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires, le bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires et les flux de trésorerie disponibles ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entités. Se reporter aux tableaux D et E pour les définitions et le rapprochement de ces mesures au bénéfice net (perte nette) et au tableau F pour le rapprochement aux flux de trésorerie.

GROUPE VISION NEW LOOK INC
États consolidés du bénéfice net
pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines		26 semaines	
	27 juin 2020	29 juin 2019	27 juin 2020	29 juin 2019
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	27 423	78 053	95 457	149 519
Matériaux utilisés	8 475	17 094	24 113	32 746
Rémunération du personnel	8 265	26 056	31 882	50 829
Autres frais d'exploitation	11 509	19 638	25 809	40 138
Bénéfice (perte) avant amortissements, perte sur la cession d'immobilisations, frais financiers et quote-part du bénéfice net des coentreprises et entreprises associées	(826)	15 265	13 653	25 806
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations	9 972	4 444	19 285	8 864
Frais financiers, après revenus d'intérêts	6 175	2 297	11 804	5 535
Bénéfice (perte) avant la quote-part du bénéfice net des coentreprises et entreprises associées et les impôts	(16 973)	8 524	(17 436)	11 407
Quote-part du bénéfice net des coentreprises et entreprises associées	128	729	313	1 058
Bénéfice (perte) avant impôts	(16 845)	9 253	(17 123)	12 465
Impôts				
Exigibles	(2 827)	2 061	(1 855)	3 116
Différés	(1 460)	143	(2 438)	115
Total des impôts	(4 287)	2 204	(4 293)	3 231
Bénéfice net (perte nette)	(12 558)	7 049	(12 830)	9 234
Bénéfice net (perte nette) attribué aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle	(178)	229	(133)	344
Actionnaires de Vision New Look	(12 380)	6 820	(12 697)	8 890
	(12 558)	7 049	(12 830)	9 234
Bénéfice net (perte nette) par action				
De base	(0,79)	0,44	(0,81)	0,57
Dilué	(0,79)	0,44	(0,81)	0,57

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement du bénéfice net (perte nette), du BAIIA ajusté et du BAIIA ajusté attribué aux actionnaires
pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines			26 semaines		
	27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019	27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	(12 558)	(11 978)	7 049	(12 830)	(11 749)	9 234
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations	9 972	4 939	4 444	19 285	9 542	8 864
Frais financiers, après revenus d'intérêts	6 175	4 675	2 297	11 804	8 870	5 535
Impôts	(4 287)	(4 062)	2 204	(4 293)	(3 878)	3 231
BAIIA^(a)	(698)	(6 426)	15 994	13 966	2 785	26 864
Rémunération à base d'actions ^(b)	104	104	277	272	272	483
Perte nette sur la variation de la valeur des contrats de change	—	—	12	—	—	12
Frais liés aux acquisitions ^(c)	428	428	359	860	860	747
Autres éléments non comparables ^(d)	948	948	(1 095)	1 118	1 118	(954)
BAIIA ajusté^(a)	782	(4 946)	15 547	16 216	5 035	27 152
<i>Écart en \$</i>	<i>(14 765)</i>	<i>(20 493)</i>		<i>(10 936)</i>	<i>(22 117)</i>	
<i>Écart en %</i>	<i>(95,0 %)</i>	<i>(131,8 %)</i>		<i>(40,3 %)</i>	<i>(81,5 %)</i>	
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>2,9 %</i>	<i>(18,0 %)</i>	<i>19,9 %</i>	<i>17,0 %</i>	<i>5,3 %</i>	<i>18,2 %</i>
Par action (de base)	0,05	(0,32)	1,00	1,04	0,32	1,74
Par action (dilué)	0,05	(0,32)	0,99	1,04	0,32	1,74

Le tableau ci-dessous présente le BAIIA ajusté disponible aux actionnaires de Vision New Look lequel tient compte des participations dans des coentreprises et des entreprises associées.

	13 semaines			26 semaines		
	27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019	27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
BAIIA ajusté ^(a)	782	(4 946)	15 547	16 216	5 035	27 152
Quote-part du bénéfice net (perte nette) des coentreprises et entreprises associées	(128)	(197)	(729)	(313)	(382)	(1 058)
BAIIA des coentreprises et entreprises associées	984	512	1 036	1 381	909	1 894
BAIIA attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	(457)	(203)	(585)	(700)	(446)	(837)
BAIIA ajusté attribué aux actionnaires^(a)	1 181	(4 834)	15 269	16 584	5 116	27 151

- Le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires ne sont pas des mesures conformes IFRS et ne peuvent être comparés à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires sont des mesures financières utiles car elles aident à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribué aux actionnaires ne doivent pas être interprétés comme des alternatives au bénéfice net ou flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS.
- La rémunération à base d'actions représente la juste valeur des options de Vision New Look dont les droits sont acquis au cours de cette période.
- Les frais connexes aux acquisitions d'entreprises comprennent principalement des honoraires juridiques et autres honoraires liés aux acquisitions d'entreprises, qu'elles soient réalisées ou en cours de réalisation.
- Les autres éléments non comparables comprennent des charges ponctuelles (revenus ponctuels) en lien avec des coûts du personnel liés aux acquisitions, à la restructuration et à des éléments de transitions.

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement du bénéfice net (perte nette) attribué aux actionnaires et du bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines		29 juin 2019	26 semaines		29 juin 2019
	27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)		27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette) attribué aux actionnaires	(12 380)	(11 827)	6 820	(12 697)	(11 643)	8 890
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 788	1 788	1 659	3 436	3 436	3 261
Frais liés aux acquisitions	428	428	359	860	860	747
Rémunération à base d'actions	104	104	277	272	272	483
Autres éléments non comparables	948	948	(1 095)	1 118	1 118	(954)
Impôts s'y rapportant	(593)	(593)	(650)	(1 261)	(1 261)	(1 139)
Bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires^{a)}	(9 705)	(9 152)	7 370	(8 272)	(7 218)	11 288
<i>Écart en \$</i>	<i>(17 075)</i>	<i>(16 522)</i>		<i>(19 560)</i>	<i>(18 506)</i>	
<i>Écart en %</i>	<i>(231,7 %)</i>	<i>(224,2 %)</i>		<i>(173,3 %)</i>	<i>(163,9 %)</i>	
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>(35,4 %)</i>	<i>(33,4 %)</i>	<i>9,4 %</i>	<i>(8,7 %)</i>	<i>(7,6 %)</i>	<i>7,5 %</i>
Montant par action						
De base	(0,62)	(0,58)	0,47	(0,53)	(0,46)	0,72
Dilué	(0,62)	(0,58)	0,47	(0,53)	(0,46)	0,72

a) Le bénéfice net (perte nette) ajusté attribué aux actionnaires n'est pas une mesure conforme aux IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que cette mesure fournit de l'information utile car elle permet la comparaison du résultat net avant l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, les frais liés aux acquisitions, la rémunération à base d'actions, les autres éléments non comparables et les impôts s'y rapportant, lesquels peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre. Les investisseurs doivent être conscients que le bénéfice net (perte nette) ajusté ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net déterminé conformément aux IFRS.

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation pour les périodes terminées le 27 juin 2020 et le 29 juin 2019

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines			26 semaines		
	27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019	27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bénéfice (perte) avant impôts	(16 845)	(16 040)	9 253	(17 123)	(15 627)	12 465
Ajustements :						
Amortissements et perte sur cession d'immobilisations	9 972	4 939	4 444	19 285	9 542	8 864
Rémunération à base d'actions	104	104	277	272	272	483
Frais financiers	6 301	4 801	2 380	12 073	9 139	5 696
Revenus d'intérêts	(126)	(126)	(83)	(269)	(269)	(161)
Autres	(302)	(302)	(16)	(1 014)	(1 014)	(85)
Quote-part du bénéfice net des coentreprises et entreprises associées	(128)	(197)	(729)	(313)	(382)	(1 058)
Impôts (payés) reçus	89	89	(1 066)	(1 084)	(1 084)	(2 745)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant la variation des éléments du fonds de roulement	(935)	(6 732)	14 460	11 827	577	23 459
Variation des éléments du fonds de roulement	6 440	11 625	(4 211)	7 155	12 340	(667)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 505	4 893	10 249	18 982	12 917	22 792

Flux de trésorerie disponibles

	13 semaines			26 semaines		
	27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019	27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 505	4 893	10 249	18 982	12 917	22 792
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 039)	(1 039)	(1 717)	(4 594)	(4 594)	(3 993)
Flux de trésorerie disponibles^{a)}	4 466	3 854	8 532	14 388	8 323	18 799

a) Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure conforme aux IFRS et peuvent ne pas être comparés à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que cette mesure fournit de l'information utile sur les flux de trésorerie disponibles après considération des dépenses en immobilisations. Les investisseurs doivent être conscients que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être interprétés comme une alternative aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation qui sont déterminés conformément aux IFRS.

Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation

	13 semaines			26 semaines		
	27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019	27 juin 2020	27 juin 2020 (excl. IFRS 16)	29 juin 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 505	4 893	10 249	18 982	12 917	22 792
Impôts payés	(89)	(89)	1 066	1 084	1 084	2 745
Variations des éléments du fonds de roulement	(6 440)	(11 625)	4 211	(7 155)	(12 340)	667
Frais liés aux acquisitions	428	428	359	860	860	747
Autres éléments non comparables	948	948	(1 095)	1 118	1 118	(954)
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation^{a)}	352	(5 445)	14 790	14 889	3 639	25 997

a) Les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne sont pas une mesure conforme aux IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que cette communication fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des flux de trésorerie nets excluant les impôts payés, les variations des éléments du fonds de roulement, les frais liés aux acquisitions et les autres éléments non comparables, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Certains frais d'occupation précédemment enregistrés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont désormais présentés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement. Les investisseurs doivent être conscients que les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne doivent pas être interprétés comme une alternative aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation qui sont déterminés conformément aux IFRS.